

M. Dumoulin, le gérant de la Banque à Québec, reçoit chaque jour une centaine de signatures d'adhésion au compromis, qui paraît en excellente voie.

Nous en sommes heureux. L'arrangement proposé est honorable et pratique. Il sauve du naufrage l'argent de 10,000 déposants, et 50% de celui des actionnaires, tandis qu'une liquidation forcée serait pour ceux-ci un désastre complet et pour ceux-là une perte énorme.

Nous engageons donc sans crainte les déposants à signer en masse l'engagement qui leur a été présenté, comme nous avons engagé dès le début les actionnaires à ne pas se départir de leurs parts aux prix ridicules qu'offraient les baissiers.

Pour peu que les déposants présents s'empressent de signer l'acte d'adhésion, la Banque du Peuple pourra rouvrir ses portes dans une quinzaine de jours. Nous le souhaitons de tout cœur, car il ne faut pas se cacher que la suspension de cette banque contribue notablement au marasme actuel des affaires.

P. S.—Depuis que ce qui précède est écrit, le gouvernement provincial a lui aussi approuvé les conclusions du rapport et signé l'acte d'adhésion.

FINANCES

Les "Clearing-houses" de la semaine dernière :

	1895. 11 oct	1895. 3 oct	1894. 11 oct
Montréal .....	\$11,923,000	\$11,732,500	\$11,058,157
Toronto .....	6,087,751	5,737,829	6,343,359
Hullfax .....	1,318,325	1,233,034	1,253,087
Winnipeg .....	1,723,024	1,170,887	1,558,452
Hamilton .....	802,819	667,178	744,726
Total .....	\$22,400,435	\$20,541,508	\$21,857,781

A quand le Clearing-house de Québec ?

LES AVANTAGES DU POUVOIR ELECTRIQUE

COMPARÉS AU POUVOIR A VAPEUR

La lettre suivante que la Compagnie Electrique de Montmorency a reçue de M. W. H. Polley, un des grands industriels de cette ville, démontre que le pouvoir électrique est beaucoup plus avantageux que le pouvoir à vapeur :

"Le soussigné a beaucoup de plaisir à témoigner de la satisfaction qu'il éprouve d'avoir substitué, dans sa manufacture de chaussures, l'électricité à la vapeur. Il en est non seulement satisfait, mais il considère qu'il ne peut trop s'en féliciter.

Mis en opération instantanée, fonctionnement régulier et exempt de tout danger, occupant peu de place et surtout coûtant moins cher et étant moins dangereux que le pouvoir à la vapeur. Le moteur électrique que la "Quebec & Montmorency Power Co" a placé dans son établissement lui a permis de manufacturer, par jour, avec le même outillage, de 200 à 300 paires de chaussures de plus qu'avant. Il est heureux de profiter de cette occasion pour exprimer publiquement sa satisfaction.

W. H. POLLEY.

Québec, 2 août 1895.

Plusieurs industriels de cette ville ont vu fonctionner le moteur électrique installé dans la manufacture de M. Polley et en ont été si satisfaits, qu'ils songent sérieusement à suivre l'exemple de M. Polley, en substituant l'électricité à la vapeur dans leurs établissements.

On nous informe que la compagnie peut maintenant fournir un pouvoir électrique illimité et des moteurs de n'importe quelle force.

CHRONIQUE DU CUIR

Une nouvelle manufacture de chaussures vient de s'établir rue St-Joseph, sous la raison sociale J. V. Plamondon & Cie. Les ateliers occupent les étages supérieurs de la propriété de M. N. Consigny, fabricant de machines-outils. Les opérations commencent cette semaine même.

Aux Etats-Unis, le marché aux cuirs a décliné d'environ 2 cents pour "union" et "kip", et les ventes sont très lentes. La moyenne des prix est néanmoins environ 50 p. c. plus haute qu'en janvier, tandis que la hausse sur les chaussures n'a été dans le même intervalle que de 40 p. c. Les peaux vertes sont aussi plus faibles ; à Chicago la moyenne est aujourd'hui plus basse qu'en aucun temps depuis le 7 mai.

EPICERIES

Nous avons vu ces jours-ci, sur les comptoirs de l'épicerie A. Grenier, Haute-Ville, un fort bloc de magnifique cire vierge, produit des ruches de M. Ch. Lindsay à la Beauce. Cette substance, qu'on trouve assez rarement dans le commerce courant, est d'une belle teinte appétissante et absolument pure de tout mélange. La cire d'abeilles vierge sert à divers objets, outre la fabrication des cierges et les ouvrages de fantaisie : en pharmacie, elle entre dans la préparation des onguents, les vétérinaires l'emploient aussi beaucoup ; l'un de ses principaux usages est pour le cirage des paquets, qui en consomme de grandes quantités ; les statuaires l'emploient aussi sur une assez grande échelle. Le prix de gros de la cire vierge est de 37 cents la lb pour lère qualité et 32c. no. 2. Il existe aussi dans le commerce la cire parafine qui se vend 8 et 10c. suivant la qualité.

Les sucres raffinés de toutes nuances sont plus bas de 1/16 c. à New-York. La récolte de betteraves en Europe est plus faible, et l'insurrection à Cubamenace de compromettre le rendement des plantations. Les exportations des Barbades sont à peine la moitié de ce qu'elles étaient l'an dernier à pareille époque. Les plantations de la Louisiane ont produit une récolte plus abondante qu'on ne s'y attendait, ce qui assure un assez bon profit aux planteurs, vu l'élévation constante probable des prix d'ici à la nouvelle récolte.

M. Sautet a récemment ouvert un magasin de vins au commencement de la rue St-Paul.

NOUVELLES DE LA GASPÉSIE

(Lettre spéciale à la Semaine Commerciale)

La fameuse compagnie du chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur, qui a remplacé celle du chemin de la baie des Chaleurs, fait un dommage considérable au commerce dans une grande partie du comté de Bonaventure. N'étant pas payés de la compagnie, les employés ont fait des comptes considérables chez beaucoup de maîtres de pension et de marchands. Ces comptes se chiffrent par des milliers de piastres et sont représentés par des ordres sur la compagnie, que celle-ci refuse d'accepter et encore bien plus de payer. Les marchands et les légiers qui ont des moyens peuvent supporter cela assez facilement, bien qu'ils en soient un peu incommodés ; mais ceux qui ont absolument besoin de réaliser toutes leurs créances pour faire honneur à leurs obligations sont mis dans une gêne extrême, au point que plusieurs seront obligés de demander du délai à leurs créanciers ou de faire cession. Si l'on ajoute à cela le tort que va causer l'arrêt des trains, qui va provoquer la fermeture de plusieurs moulins à bardeau, on arrive facilement à la conclusion que cette compagnie fait un tort énorme aux affaires dans le comté de Bonaventure.

N'y a-t-il pas moyen de mettre à la raison ou de remplacer par des hommes sérieux une compagnie qui se moque ainsi du public et du commerce ?

M. Hudson Montgomery, le riche marchand et propriétaire de scieries de New-Richmond, a fermé son magasin pour l'hiver et ne fait pas de billets cette année. L'été prochain, il va scier au mille pieds tous les billots que fera cet hiver la compagnie qui a acheté les limites à bois des frères Follows, sur la petite rivière Cascapédia.

La pêche a été à peu près nulle dans la partie basse du comté de Bonaventure et dans Gaspé, ce qui fait que les affaires sont dans un état pitoyable. La récolte des céréales—surtout l'avoine—a été bonne, mais celle des pommes de terre est au-dessous de la moyenne en beaucoup d'endroits. Les affaires se ressentent naturellement de ces contre-temps et sont loin d'être florissantes. Les marchands se plaignent et ne réussissent que très difficilement à faire rentrer leurs crédits : les gens n'ont rien pour payer.

Le Département des Terres, dit-on, va mettre prochainement à l'enchère la coupe du cèdre dans les vallées des ruisseaux White et Trout, deux tributaires de la grande rivière Cascapédia. Cette vente est demandée par les frères Nadeau, qui ont absolument besoin de ce cèdre pour alimenter leur moulin à bardeau. En attendant la vente, ils ont commencé leurs travaux et envoyé des hommes ainsi que plusieurs chevaux dans le bois. Les enchères seront probablement très vives, car des fabricants de bardeau de Dalhousie et d'autres personnes veulent acquérir ces limites et sont, paraît-il, disposés à les faire monter à un prix élevé. La flottaison dans ces ruisseaux est très difficile et coûteuse, mais on dit que le cèdre est beau.